

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00245 Numéro SIREN : 320 708 019 Nom ou dénomination : PROCHROME

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2019 sous le numéro de dépôt 9049

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/9049

Déposant :

Nom/dénomination : PROCHROME

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 320 708 019

N° gestion : 1998 B 00245



9049

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 0000 2 RUE PASTEUR 77170 BRIE COMTE ROBERT		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 2 0 7 0 8 0 1 9 0 0 0 5 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, N-1 31122018 31122017					
		Net 3 Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 597	1 597		
		Fonds commercial (1) AH	AI	44 210	44 210		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ	182 842	76 237	106 605	119 814
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 683 609	1 741 706	941 902	1 091 951
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	191 898	137 208	54 689	108 247
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI				
	TOTAL (II) BJ		BK	3 104 158	1 956 750	1 147 408	1 364 223
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	144 209	60 945	83 264	137 685
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	20 000		20 000	20 000
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	162 817	3 117	159 700	229 311
		Autres créances (3) BZ	CA	78 293		78 293	273 948
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG					
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	5 518		5 518	21 649	
	TOTAL (III) CJ	CK	410 838	64 062	346 776	682 595	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	3 514 996	2 020 812	1 494 184	2 046 818	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR		24 284	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	188 249	361 143	
	Report à nouveau	DH		(43 454)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(314 509)	(129 439)	
	Subventions d'investissement	DJ	429 172	492 516	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	357 911	735 765	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	127 500		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	127 500		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	248 665	292 979	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	419 008	190 843	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	147 109	229 469	
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 720	140 497	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		352 076	
	Autres dettes	EA	81 268	105 187	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 008 772	1 311 053		
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 494 184	2 046 818		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	377 637	986 981	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	22 077	21 876		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	842 000	FH		FI	842 000	976 010
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	842 000	FK		FL	842 000	976 010
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	3 336
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 919	161 786
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	857 928	1 141 137
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 298	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	184 045	217 773
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 523)	27 413
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	286 196	382 003
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 642	34 692
	Salaires et traitements*					FY	233 819	343 470
	Charges sociales (10)					FZ	64 818	98 842
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	177 453	186 120
						GB		
						GC		
	Autres charges (12)					GD		
						GE	323	1 352
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	972 074	1 291 670
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(114 145)	(150 533)
	opérations en commun					GH		
						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		7
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		7
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 655	5 797
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 655	5 797
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 655)	(5 789)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(119 800)	(156 322)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME			Néant ☐ *																			
			Exercice N	Exercice N - 1																		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	95																		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	63 344																		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC																			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	63 439																		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	16 529																		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 018																		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	240 600																		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	258 148																		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(194 709)																		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ																			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK																			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	921 368																		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 235 878																		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(314 509)																		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY																		
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG																		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	5 169																	
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ	2 445																	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ																		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 000																	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX																		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC																		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD																		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	11 919																	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
Exercice N																						
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs														
Exercice N																						
Charges antérieures	Produits antérieurs																					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	45 807	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	182 842	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 680 591	KT		KU	5 018
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	152 997	KW		KX	8 793	
		Matériel de transport*				KY	12 533	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 348	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	3 049 313	LO		LP	13 811	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	3 095 120	OH		OJ	13 811		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	45 807	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	182 842	MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 000	MK	2 683 609	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	161 791	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	2 773	MQ	9 759	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	20 348	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IV		NG	4 773	NH	3 058 350	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	4 773	ØL	3 104 158	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS PROCHROMENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH	1 597	
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	63 027		PR	PS	PT	PU	76 237	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 588 639		PZ	QA	QB	QC	1 741 706	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	50 055		QD	QE	QF	QG	108 944	
	Matériel de transport	11 244		QH	QI	QJ	QK	9 759	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 332		QL	QM	QN	QO	18 505	
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		1 729 299		QU	QV	QW	QX	1 955 152	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 730 897		ØN	ØP	ØQ	ØR	1 956 750	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6								
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1								
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8								
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6								
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4								
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2								
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9								
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7								
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5								
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3								
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1								
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO								
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY				Total général non ventilé (NW-NY)			NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME								Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	127 500		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	127 500		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	60 945		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	3 117		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UG	UH			
	- financières	UG	UH	UI	UJ			
	- exceptionnelles	UJ	UK	UL	UM			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 733			3 733	
	Autres créances clients	UX	159 084	159 084			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation anticipativement constituée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 581	1 581			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	16 178	16 178		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 602	4 602		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	13 106	13 106		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	42 825	22 274	20 551		
	Charges constatées d'avance	VS	5 518	5 518			
	TOTAUX		VT	246 629	VU 222 345	VV 24 284	
RENOIS	(1) Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	22 620	22 620			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	226 044	12 075	175 575	38 394	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	147 109	147 109			
Personnel et comptes rattachés		8C	18 240	18 240			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	24 714	24 714			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	64 261	64 261			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 504	5 504			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	419 008	1 843	417 165		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	81 268	81 268			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 008 771	VZ 377 637	592 740	38 394	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	45 243	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME

Néant ☐Exercice N. clos le :
31 12 2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA		
		Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	242
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
		Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
		Amendes et pénalités	WJ	1 110	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				XY		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8		
		- imposées au taux de 0 %			ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme			WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	1 352

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	314 509	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
		- imposées au taux de 0 %				WH		
		- imposées au taux de 19 %				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	A battement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	6 982	Créance dégagee par le report en arriere de deficit	ZI	20 088
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
TOTAL II						XH	334 597	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	333 244	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	333 244	

Cevid Group



II - DEDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	227 332	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	227 332	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	333 244	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	560 576	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	24 148	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(43 454)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(129 439)			ZD	(172 894)						
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	0F	(172 894)			TOTAL II	ZH	(172 894)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	24 999		YQ	18 482		23 652					
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance				YT	7 079		17 532					
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	80 147		XQ	81 294		81 557					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU			1 264					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 487		3 187					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	194 336		278 460					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	286 196		382 003					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	12 726		7 675					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	17 916		27 017					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	30 642		34 692					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	176 795		208 994					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	57 461		111 807					
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B	236 623							
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.00 %		1.00 %					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP				Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)							
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



[Signature]

PROCHROME
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège Social : 2 Rue Pasteur – 77170 – BRIE COMTE ROBERT
320 708 019 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de – 314 509.64 euros de la manière suivante :

- Affectation sur le poste « Autres Réserves » pour - 188 249.16 €
Qui ressortira ainsi après affectation à 0.00 €

- le solde au du compte « Report à nouveau » débiteur de - 126 260.48 €
Qui ressortira ainsi après affectation à - 126 260.48 €

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois exercices.

Le Président
Monsieur Dimitri LANGLOIS



ORIGINAL

PROCHROME

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 50 000 Euros
RCS MELUN 320 708 019
2 Rue Pasteur
77170 BRIE COMPTE ROBERT

Décision de l'Associée Unique du 28 juin 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018



SASU PROCHROME

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

A l'Associée Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision de l'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « PROCHROME » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 1.2 de l'annexe des comptes annuels.

Il y est précisé que l'associé majoritaire assure l'équilibre financier de votre société par des apports en compte courant d'associé, ce qui a conduit la société à retenir le principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté de ses comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.


SAS BDO IDF

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris-Ile-de-France et de Bourgogne Franche-Comté.
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Versailles
Siège social : 7 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES
RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z - SIRET 307 571 000 00131
SAS au Capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



SASU PROCHROME - Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels - Page 3

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 12 juin 2019.

SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 597	1 597		
Fonds commercial	44 210		44 210	44 210
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	182 843	76 237	106 605	119 815
Installations techniques, matériel, outillage	2 683 609	1 741 707	941 903	1 091 951
Autres immobilisations corporelles	191 899	137 209	54 690	108 247
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 104 158	1 956 750	1 147 408	1 364 224
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	144 209	60 945	83 264	137 686
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	20 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	162 818	3 117	159 700	229 312
Autres créances	78 293		78 293	273 948
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	5 519		5 519	21 650
ACTIF CIRCULANT	410 839	64 062	346 776	682 595
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 514 997	2 020 813	1 494 184	2 046 819



[Signature]

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	842 001		842 001	976 010
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	842 001		842 001	976 010
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 000	3 337
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 920	161 787
Autres produits			8	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			857 929	1 141 137
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 299	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			184 045	217 774
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 524	27 414
Autres achats et charges externes			286 197	382 004
Impôts, taxes et versements assimilés			30 642	34 693
Salaires et traitements			233 820	343 470
Charges sociales			64 818	98 843
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			177 453	186 121
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			324	1 352
CHARGES D'EXPLOITATION			972 074	1 291 670
RESULTAT D'EXPLOITATION			-114 145	-150 533
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				8
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				8
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 655	5 798
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 655	5 798
RESULTAT FINANCIER			-5 655	-5 790
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-119 800	-156 323



[Signature]

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

1.1 : Faits marquants de l'exercice

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018, présente un total de 1 494 184 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 921 368 Euros, dégage un résultat déficitaire de 314 510 Euros.

L'associée majoritaire a assuré l'équilibre financier de la société par apports en compte courant d'associé.

1.2 : Evénements postérieurs

Face à la baisse des résultats, la société a engagé début 2018 un plan de restructuration visant à la réduction des charges.

L'associée majoritaire assure l'équilibre financier de la société par apports en compte courant d'associé.

Ces décisions ont conduit la société à retenir le principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations

➤ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

■ Immobilisations corporelles et incorporelles

➤ TABEAU DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE L'EXERCICE

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	45 808				45 808
Total 1 Incorporelles	45 808	0	0	0	45 808
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	182 843				182 843
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	152 998	8 793			161 791
Installations techniques, matériels et outillages	2 680 591	5 018		2 000	2 683 609
Matériel de transport	12 533			2 774	9 759
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 348				20 348
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	3 049 313	13 811	0	4 774	3 058 350
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	3 095 121	13 811	0	4 774	3 104 158

➤ TABEAU DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
----------------------------	---------------	-----------	-------------------------	---------------

Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	246 492	222 208	24 284
Clients	159 084	159 084	
Clients douteux	3 733	0	3 733
Personnel et comptes rattachés	1 581	1 581	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	33 886	33 886	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	42 689	22 137	20 551
Charges constatées d'avance	5 519	5 519	
TOTAL	246 492	222 208	24 284
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

■ Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	0	0

■ Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 5 519 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
----------------------------	---------------	---------------

SAS PROCHROME

Provisions pour charges
sociales et fiscales sur
congés à payer
Autres provisions pour
risques et charges

**TOTAL PROVISIONS
POUR CHARGES**

0

0

0

0

➤ PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Amortissements dérogatoires				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises				

SAS PROCHROME

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	22 621	22 621		
à plus d'1 an à l'origine	226 045	12 075	175 575	38 394
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	147 109	147 109		
Personnel et comptes rattachés	18 240	18 240		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 715	24 715		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	64 261	64 261		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	5 504	5 504		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	419 008	1 843	417 165	
Autres dettes	81 269	81 269		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 008 771	377 637	592 740	38 394
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 244			

■ Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	
Ouvriers	9
TOTAL	10

➤ CREDIT-BAIL

Chiffres exprimés en euros et en HT	Redevances payées en 2018	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
MATERIEL	5 170	5 170	13 313	18 483	250
TOTAL	5 170	5 170	13 313	18 483	250

■ Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 31 362 € (charges sociales incluses) sur la base des salaires bruts de l'exercice 2018 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- Les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture,
- Pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- Auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.